

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE VERSAILLES

09 décembre 2024

N° E24000079 /78

La Présidente

Décision désignation commissaire

CODE : type n°1

Vu enregistrée le 09 décembre 2024, la lettre par laquelle la commune d'Orgerus demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

Procédure de modification de droit commun du PLU de la commune d'Orgerus ;

Vu le code de l'environnement ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2024 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Mme Brigitte MORVANT est désignée en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2 : Mme Blandine RHONÉ est désignée en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 3 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 4 : La présente décision sera notifiée à la commune d'Orgerus, à Mme Brigitte MORVANT et à Mme Blandine RHONÉ.

Fait à Versailles, le 09 décembre 2024

La Présidente,



J. GRAND d'ESNON

